

LIEU

Nouakchott

DATE

14 octobre 2021

Changement climatique : La Mauritanie et le HCR s'engagent ensemble et appellent à redoubler d'efforts pour la protection de l'environnement et des populations les plus vulnérables.

Nouakchott, Mauritanie. *Andrew Harper, Conseiller spécial pour l'action climatique du HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, a rencontré la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable SE Madame Marieme Bekaye ce jeudi 14 octobre.*

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mission officielle du Conseiller spécial en Mauritanie entre le 10 et le 15 octobre, durant laquelle il a également pu se rendre à Néma, Bassikounou et au camp de réfugiés de Mbera.

Lors de leur rencontre, la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable et le Conseiller spécial du Haut-Commissaire pour les réfugiés ont partagé leurs préoccupations liées à l'impact du changement climatique sur les déplacements de population dans le Sahel. En amont de la COP 26, qui se tiendra du 31 octobre au 12 novembre 2021, ils ont appelé la communauté internationale à soutenir les efforts de la Mauritanie pour protéger les moyens d'existence des populations les plus exposées et à investir plus massivement dans les domaines de la restauration des écosystèmes, la lutte contre la déforestation, la prévention et la gestion des risques liés au changement climatique, ainsi que la promotion des énergies renouvelables et des filières vertes créatrices d'emplois. Ces priorités sont inscrites dans la nouvelle contribution nationale déterminée (2021-2030) sur le climat qui vient d'être adoptée par la Mauritanie.

Madame la Ministre et le Conseiller spécial se sont notamment félicités de la collaboration naissante entre l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte et le HCR, ainsi que les autres partenaires, comme le PAM, la FAO, le BIT, l'UICN et le PNUD, pour renforcer la résilience des écosystèmes, des réfugiés et des communautés locales dans la wilaya du Hodh Chargui, au sud-est de la Mauritanie. Ils ont souligné l'importance d'atténuer les risques accrus de catastrophes naturelles et de préserver la coexistence pacifique entre les réfugiés et leurs hôtes.

« Nous devons œuvrer pour que les activités menées par les réfugiés respectent le cadre légal en vigueur et ne contribuent pas à accentuer la dégradation de l'environnement » a déclaré Marieme Bekaye, Ministre mauritanienne de l'Environnement et du Développement Durable.

« En Mauritanie comme dans nombre de ses opérations, Le HCR renforce ses actions en faveur de la protection environnementale et de la résilience climatique des réfugiés et des communautés d'accueil, tout en réduisant son empreinte environnementale. Le HCR

LIEU

Nouakchott

DATE

14 octobre 2021

OBJET

Changement climatique : La Mauritanie et le HCR s'engagent ensemble et appellent à redoubler d'efforts pour la protection de l'environnement et des populations les plus vulnérables.

encourage l'ensemble des acteurs humanitaires et de développement à conjuguer leurs efforts pour soutenir les autorités du pays dans ce sens, y compris dans le cadre de l'Alliance Sahel et de la Grande Muraille Verte » a affirmé Andrew Harper.

Le programme de la Grande Muraille Verte en Mauritanie fait partie des priorités politiques du Gouvernement mauritanien. La Mauritanie accueille le siège de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, et s'est dotée dès 2013 d'une Agence nationale de mise en œuvre sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Ce programme est un exemple d'approche intégrée de développement qui allie les préoccupations environnementales aux objectifs de lutte contre la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire.

Au cours de l'entretien, Andrew Harper a également salué l'engagement des réfugiés dans la wilaya du Hodh Chargui aux côtés des populations hôtes pour la protection de l'environnement grâce à des brigades anti-feux, des activités de reforestation et de collecte et valorisation des déchets dans le camp et aux alentours.

Pour aller plus loin

La Mauritanie, à la croisée des déserts sahariens et de la zone sahélienne, est fortement exposée aux conséquences du changement climatique. La population mauritanienne est en première ligne de l'urgence climatique et en subit les effets tels que la désertification, les inondations, les précipitations saisonnières imprévisibles et autres événements climatiques extrêmes. Les réfugiés sont affectés de manière disproportionnée et leur présence contribue aussi à accroître la pression sur les ressources naturelles, notamment dans la moughataa de Bassikounou, qui accueille plus de 66 000 réfugiés maliens. Il est important que les mécanismes visant à renforcer la résilience des réfugiés s'intègrent dans une approche globale qui prend en compte de manière simultanée les besoins des réfugiés et ceux des communautés locales.

Pour en savoir plus sur l'action de l'Agence nationale de la Grande muraille verte (ANGMV) : **consulter le site de l'Agence** <https://www.angmv-mr.org/en/home/>

Pour en savoir plus sur les liens entre déplacement et changement climatique et l'action du HCR : **consulter le portail de visualisation de données du HCR** [Les déplacés en première ligne de l'urgence climatique](#)

CONTACTS MEDIAS

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE MAURITANIE

Toutou Bouka

+222 38062115

HCR, AGENCE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

Josephine Lebas-Joly

+222 28882105